Papeete le 24 novembre 2015

Monsieur Jean Pierre FOURCADE, PDG de la Brasserie de Tahiti

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Président,

Nous sommes aux regrets de déposer ce jour un préavis de grève dans toutes les implantations de la brasserie de Tahiti, au siège de Papeete, à l'usine de Punaruu, au dépôt de Punaruu, au dépôt de Arue, au dépôt de Moorea, au dépôt de Huahine, au dépôt de Raiatea et au dépôt de Bora Bora qui prendra effet, le lundi 30 novembre 2015 à 0 heures, et ce pour une durée illimitée et pour les motif suivants :

- 1) Respect du droit du travail et des accords collectifs
- 2) Amélioration des conditions de travail (pression harcèlement) et reconnaissance au travail - Mise en place d'un management participatif et à l'écoute
- 3) Mise en place d'une prime de polyvalence
- 4) Droit à rations : nous demandons 3 rations mensuelles
- 5) Voyages: nous demandons un voyage à 15 ans d'ancienneté et un deuxième à la retraite et revalorisation de l'allocation
- 6) Mise en place d'une retraite complémentaire pour tout le personnel
- 7) Mise d'un congé parental rémunéré de 10 jours pour tout le personnel
- 8) Revoir le mode de calcul de la prime de départ en retraite et déplafonnement

Dans le cas où aucun accord ne puisse être trouvé pendant la période de préavis, la grève sera effective dans toutes les antennes de la Brasserie de Tahiti le lundi 30 novembre 2015 à 0 heures et ce pour une durée illimitée.

Conformément aux textes en vigueur, nous restons dans l'attente du jour, de l'heure et du lieu que vous aurez fixé pour la négociation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération.

Pour A TIA I MUA : Saciélaire

Général

Pour O Oe Te Oe Rima

COMPAND A RATION LeSporitaire